

Délibération N°1

Syndicat Mixte du C.E.C
« Les Campellières »
MOUGINS

MODIFICATION DES EFFECTIFS – CREATION D’UN EMPLOI PERMANENT

Comité Syndical
Séance du 15 octobre 2024

Le **15 octobre 2024** au siège du **Syndicat Mixte du C.E.C** se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, sous la présidence de **Monsieur Richard GALY**

Etaient présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Madame Fleur Frison ROCHE.

Etaient absent(s) excusé(s) : M. Christophe ULIVIERI représenté par M Richard GALY, M. Didier CARRETERO représenté par Mme Marie Louise MAGGIONI, M. Jacques NESA représenté par Mme Michèle ALMES.

Prenait part à la réunion : M. Philippe CHOTARD, Directeur du SMCEC, Vincent LASSERRE chef de bassin-responsable technique, Isabelle RASETTO responsable RH SMCEC.

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Conformément à l'article L. 313-1 du Code général des collectivités territoriales, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Comité syndical de fixer l'effectif des emplois nécessaires au fonctionnement des services.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical :

De créer à compter du 1^{er} novembre 2024 un emploi permanent :

-d'adjoint technique territorial relevant de la catégorie hiérarchique C du grade d'adjoint technique à temps complet dont la durée hebdomadaire de service est fixée à 35h

Il est donc demandé au conseil syndical de :

Article 1 :

Approuver le recrutement d'un agent contractuel, dans l'hypothèse où la vacance d'emploi ne serait pas pourvue par un fonctionnaire titulaire ou stagiaire conformément aux conditions fixées à l'article L. 332-8 du Code général des collectivités territoriales,

Article 2 :

Adopter le tableau modifié des effectifs de la collectivité

Article 3 :

Prévoir les crédits nécessaires au budget principal de la collectivité

Délibération N°1 : Annexe : tableau des effectifs

TABLEAU DES EFFECTIFS DU SYNDICAT MIXTE DU CEC des CAMPÉLIÈRES									
EMPLOIS DE DROIT PUBLIC PERMANENTS									
Titulaire	Catégorie	Cadre d'emplois	Grade	Numéro(s) de libération(s) de création	Nombre d'emplois (avec la même quotité horaire hebdo)	Quotité horaire hebdo de l'emploi créé par délibération	Nombre de ces emplois POURVUS	Nombre de ces emplois VACANTS	
006-250600962-20241015-1 Reçu le 22/10/2024 Publié le 22/10/2024 Préfecture DELIB-DE									
ADMINISTRATIVE	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 1ère classe	N°3 - 3/06/2019	1	35h	1	0	
	B	Rédacteur Territorial	Rédacteur principal 1ère classe	N°1-27/06/2023	1	35h	1	0	
	C	Adjoint administratif Territorial	Adjoint administratif principal 1ère classe	N°6 - 4/03/2022	2	35h	2	0	
			Adjoint administratif principal 1ère classe	N°1-27/06/2023	3	35h	2	1	
			Adjoint administratif principal 2ème classe	N°1-27/06/2023	2	35h	1	1	
			Adjoint administratif	N°1-27/06/2023	1	35h	1	0	
			Adjoint administratif	N°1-27/06/2023	1	11h30	1	0	
			Adjoint administratif	N°7 - 4/03/2022	1	5h	0	1	
			Adjoint administratif	N°7 - 4/03/2022	1	4h	0	1	
SPORTIVE	B	Educateur Territorial des APS	Educateur territorial des APS principal 1ère classe	N°1-27/06/2023	4	35h	4	0	
			Educateur territorial des APS principal 2ème classe	N°1-27/06/2023	1	35h	1	0	
			Educateur territorial des APS	N°1-1/06/2024	1	35h	1	0	
			Educateur territorial des APS	N°1-27/06/2023	1	35h	1	0	
			Educateur territorial des APS	N°1-27/06/2023	1	26h15	1	0	
			Educateur territorial des APS	N°1-27/06/2023	1	19h30	1	1	
			Educateur territorial des APS	N°1-27/06/2023	1	17h30	0	0	
			Educateur territorial des APS	N°1-27/06/2023	1	4h15	1	0	
TECHNIQUE	C	Agent de maîtrise territorial	Agent de maîtrise principal	N°1-27/06/2023	2	35 h	2	0	

Délibération N°1 : Annexe : tableau des effectifs

			Agent de maîtrise principal	N°6 - 4/03/2022	1	35h	1	0	
	C	Adjoint technique territorial	Adjoint technique principal 2ème classe	N°6 - 4/03/2022	1	35h	1	0	
			Adjoint technique territorial	N°1-27/06/2023	1	35h	1	0	
			Adjoint technique territorial	N°1-15-10-2024	1	35h	0	1	
CULTURELLE	B	Assistant territorial d'enseignement artistique	Assistant territorial d'enseignement artistique	N°1-27/06/2023	1	7h	1	0	
ANIMATION	C	Adjoint territorial d'animation	Adjoint d'animation principal 2ème classe	N°1-27/06/2023	1	35h	0	1	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	3	35h	3	0	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	28h	0	1	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	9h	1	0	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	8h	0	1	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	6h30	1	0	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	6 h	1	0	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	4h	1	0	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	4h15	0	1	
			Adjoint territorial d'animation	N°1-27/06/2023	1	2h30	1	0	
					43		33	10	

Fait à MOUGINS, le 22/10/2024

Résultat du vote

Exprimés : 7
 Pour : 7
 Contre : 0
 Abstention : 0
ADOPTÉ : à l'unanimité

LE PRESIDENT
 Conseiller Régional
 Vice-Président de la C.A.C.P.L
Richard GALY

Transmis au représentant de l'Etat le 22/10/2024





Délibération N° 2

AR Prefecture

PLAN DE FORMATION 2024-2026

962-20241015-2_DELIB-DE
Reçu le 22/10/2024

Syndicat Mixte du C.E.C

« Les Campelières »

MOUGINS

Comité Syndical

Séance du 15 octobre 2024

Le 15 octobre 2024 au siège du Syndicat Mixte du C.E.C se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, sous la présidence de **Monsieur Richard GALY**

Etaient présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Madame Fleur Frison ROCHE.

Etaient absent(s) excusé(s) : M. Christophe ULIVIERI représenté par M Richard GALY, M. Didier CARRETERO représenté par Mme Marie Louise MAGGIONI, M. Jacques NESA représenté par Mme Michèle ALMES.

Prenait part à la réunion : M. Philippe CHOTARD, Directeur du SMCEC, Vincent LASSERRE chef de bassin-responsable technique, Isabelle RASETTO responsable RH SMCEC.

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Le Président rappelle à l'assemblée :

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu la loi n°2007-209 du 19 février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale,

Vu la loi n°2017-86 du 27 janvier 2017 relative à l'égalité et la citoyenneté et notamment son article 164,

Vu l'avis du Comité Social Territorial en date du 28 juin 2024,

Considérant la nécessité de construire et de proposer aux agents de la collectivité un plan de formation qui, conformément aux prescriptions de la loi du 19 février 2007, doit répondre simultanément aux besoins des agents et à ceux de la collectivité. Ce plan traduit pour une période donnée les besoins de formation individuels et collectifs. Il est établi pour une durée de 3 ans à compter du 15 octobre 2024,

Considérant la loi de 2007, qui rappelle l'obligation de tout employeur public d'établir un plan annuel ou pluriannuel présenté pour avis au Comité Social Territorial dont dépend la collectivité,

Le comité syndical est invité à :

Article 1 :

Approuver le plan de formation tel qu'il a été validé par le Comité Social Territorial.

Article 2 :

Préciser que ce plan de formation pourra faire l'objet d'adaptations en fonction des besoins plus spécifiques de certains agents ; il sera alors possible de compléter l'actuelle proposition pour l'adapter aux besoins de la collectivité.



« Les Campelières »
MOUGINS

AR Prefecture

PLAN DE FORMATION

62-20241015-2_DELIB-DE

10/2024

Publié le 22/10/2024

Syndicat Mixte du CEC

2024-2026

1-LE CADRE GENERAL

Le plan de formation a vocation à déterminer, pour une période donnée, les actions de formation prioritaires conformément aux objectifs de la collectivité d'une part, et aux projets d'évolution professionnelle des agents d'autre part.

Les actions de formation mentionnées au plan s'inscrivent dans des dispositifs, résumé ainsi :

- Les formations obligatoires** (intégration, professionnalisation au premier emploi, tout au long de la carrière, prise de poste à responsabilité, habilitations diverses - électriques, travaux en hauteur ...),
- Les formations de perfectionnement** suivies à la demande de la collectivité (généralement réalisées de manière collective et en Intra),
- **Les formations personnelles** effectuées à la demande de l'agent (relevant majoritairement du Compte Personnel de Formation (CPF) qui se substitue au Droit Individuel à la Formation (DIF)). Elles permettent d'accéder à une qualification en vue de concrétiser un projet d'évolution professionnelle par l'acquisition de nouvelles compétences.

Dans ce cadre, il convient d'adopter le plan de formation du Syndicat Mixte du CEC « Les Campelières » pour les périodes de 2024 à 2026 qui a été élaboré en tenant compte des besoins exprimés, et par l'étude approfondie des entretiens professionnels.

2-LES OBJECTIFS

Dans la continuité du plan triennal précédent, ce plan 2024-2027 traduit l'ambition du SMCEC d'amélioration continue du service public en anticipant son évolution:

- Evolution du cadre juridique et organisationnel : réformes territoriales, changement fréquent lié au réforme.
- Evolution des missions du service public : importance du management, un accueil du public performant, formation du personnel.
- Evolution économique et technologique : simplification des inscriptions, maîtrise des contraintes budgétaires et fiscales, optimisation des ressources humaines.
- Evolution du contexte démographique : prévision des départs en retraite.

L'ambition du plan de formation est d'anticiper ces processus en cultivant une politique de développement permanent des compétences.

3-L'OBLIGATION PROFESSIONNELLE

Le parcours de formation professionnelle de l'agent est obligatoire et s'inscrit tout au long de la carrière.

Ce plan a donc vocation à satisfaire les besoins de formation tant individuels que collectifs et constitue en cela un outil de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences :

- Définir un cadre permettant à l'ensemble des agents de satisfaire leurs obligations statutaires de formation- Anticiper les parcours de développement des compétences pour offrir un service public de qualité et efficient.

Plan de formation 2024-2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 1 sur 7

Délibération N°2 - Comité syndical du 15 octobre 2024

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 2 sur 8

4-LES DIFFÉRENTS ACTEURS

1- POUR LE SMCEC

AR Prefecture
- Le directeur valide l'ensemble des demandes de formations, en relation avec le responsable des ressources humaines et les chefs de service.
0067250600962-20241015-2_DELIB-DE
Reçu le 22/10/2024

- Le CP (Comité Technique) est notamment consulté sur la politique de formation, l'insertion et la promotion de l'égalité professionnelle.

- Le CHSCT (Comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) : Il examine les sujets d'ordre général intéressant l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail des agents.

2-EN EXTERNE

Le principal partenaire est le CNFPT (Centre national de la fonction publique territoriale). Le recours à un autre organisme de formation reste possible dès lors que les formations sollicitées ne sont pas prévues au catalogue du CNFPT ou ne satisfont pas aux objectifs fixés.

Il est chargé :

- du développement des formations et des carrières des agents territoriaux : intégration, professionnalisation, perfectionnement, préparations aux concours, suivi de certaines demandes de validation des acquis de l'expérience (VAE),
- de la gestion de l'observatoire de l'emploi et du répertoire national des emplois.

- <http://www.cnfpt.fr> : site Internet du CNFPT pour consulter le catalogue de formation, formuler une demande de formation via l'IEL (inscription en ligne), le calendrier des préparations aux concours et examens professionnels. Il existe ainsi différentes méthodes pédagogiques : -Intra-collectivités, Union de collectivités, Inter-collectivités, Les formations en accès libre, *Des formations mixtes, Des formations en ligne ouvertes à tous de type MOOC, Les Webinaires* : depuis janvier 2017, Les colloques et séminaires : Ils répondent à un besoin d'information sur un sujet précis.

- **Le CDGo6** : Il apporte aux collectivités affiliées son assistance et son expertise en gestion des ressources humaines dans les collectivités territoriales, et au grand public son assistance pour le recrutement dans la fonction publique territoriale notamment par l'organisation des concours.

- **Le CREPS** : Le **CREPS Provence-Alpes-Côte d'Azur** propose des formations adaptées à tous les publics et à tous les niveaux : formation initiale ou continue, formation tout au long de la vie, recyclages, préparation aux concours de la fonction publique, etc. Toutes les formations diplômantes sont en alternance entre le centre de formation et une ou plusieurs structure(s) d'accueil en insertion professionnelle.

- **USDPO6** -Service départemental d'incendie et de secours: propose des formations aux agents des collectivités, entreprises dans des domaines variés, prévention, risques.

Le principal intérêt de cette formation, entièrement gratuite, est l'action sur le comportement des acteurs face à une situation à risques, accidentelle ou de crise.

- **SICTIAM** (Syndicat mixte d'Ingénierie pour les Collectivités et Territoires Innovants des Alpes et de la Méditerranée) est aujourd'hui l'un des plus grands opérateurs publics de **services numériques** et **énergétiques** de France.

5-FORMATION STATUTAIRE OBLIGATOIRE

1-FORMATION D'INTEGRATION

Objectif : Faciliter l'intégration des fonctionnaires par l'acquisition de connaissances relatives à l'environnement territorial dans lequel s'exercent leurs missions.

Modalités : la Responsable des Ressources Humaines se charge de l'inscription de l'agent (étant précisé que les agents nommés par la voie de la promotion interne ne sont pas concernés).

Plan de formation 2024 - 2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS
Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelieres.fr - Site : www.lescampelieres.fr

Page 2 sur 7

2-FORMATION DE PROFESSIONNALISATION

Objectif : Permettre l'adaptation à l'emploi des fonctionnaires de toutes catégories et le maintien à niveau de leurs compétences.

AR Prefecture

Modalités : Il appartient à l'agent de construire, en lien avec son chef de service, à l'occasion de l'entretien professionnel annuel, son parcours de développement de compétences nécessaires à l'exercice des fonctions. A défaut d'accord, l'agent suit une formation fixée à la durée minimum et dont le contenu est défini par l'autorité territoriale en concertation avec le CNFPT.

* Les agents à temps partiel ou temps non complet suivent le même nombre de jours de formation obligatoire que les agents à temps complet.

3-FORMATION HYGIENE ET SECURITE

Principe : Les formations d'hygiène et de sécurité sont un droit mais aussi une obligation. Liées au poste de travail, elles sont destinées aux agents qui, par leurs missions, sont tenus de connaître et de respecter les règles de sécurité pour exercer leurs tâches dans les conditions satisfaisantes. Le plan de formation prévoit non seulement les formations obligatoires ou recommandées mais également des actions de prévention des risques professionnels.

En outre, des formations sont obligatoirement suivies par les membres du comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail ainsi que le conseiller et les assistants de prévention, leur permettant de mener à bien toutes les prescriptions réglementaires en la matière.

Objectif : Garantir la santé et la sécurité des agents au travail, prévenir l'employabilité et les phénomènes d'usures professionnelles.

Modalités : Ces formations permettent la délivrance d'habilitations ou de certificats spécifiques.

6-FORMATION PERSONNELLE

1-LE COMPTE PERSONNEL D'ACTIVITE (CPA) est constitué:

1-Du Compte citoyen (CEC)

Attention seules des activités spécifiques sont concernées

2.Du Compte personnel de formation

Consulter son compte : www.moncompteformation.gouv.fr

7-LES FORMATIONS

1-INTEGRATION- FORMATIONS OBLIGATOIRES

Filière	Cat.	Intitulé formation	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Nombre d'agents		
						2024	2025	2026
ANIMATION	C	Formation d'intégration Cat C	MNS-PISCINE	5	CNFPT	1		
ANIMATION	C	Formation d'intégration Cat C	ACTIVITES COMMUNICATION	5	CNFPT		1	
SPORTIVE	B	Formation d'intégration Cat B	MNS-PISCINE	5	CNFPT		1	

Plan de formation 2024 - 2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelieres.fr - Site : www.lescampelieres.fr

Page 3 sur 7

Délibération N°2 - Comité syndical du 15 octobre 2024

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelieres.fr - Site : www.lescampelieres.fr

Page 4 sur 8

2-FORMATION DE PROFESSIONNALISATIONS

		AR Prefecture		Durée (en jours)	Orga- nisme	Nombre d'agents		
Filière	Cot.	Intitulé formation	Sous domaine			2024	2025	2026
		006-250600962-20241015-2_DELIB-DE						
		Reçu le 22/10/2024						
		Publié le 22/10/2024						
ANIMATION	C	Le droit de l'internet et de la communication web	COMMUNICA TION	16h à dis- tance	CNFPT		1	
ADMINISTRATIVE	C	L'organisation et la gestion de son temps	ACCUEIL	2 jours	CNFPT		1	
ANIMATION	C	La présence de l'établissement culturel sur les réseaux sociaux	COMMUNICA TION	2 jours	CNFPT			1
ADMINISTRATIVE	C	Langage des signes	ACCUEIL	5 jours	CNFPT	1		
ADMINISTRATIVE	C	Les opérations d'ordre budgétaires spécifiques	FINANCES	2 jours	CNFPT	1		
ADMINISTRATIVE	C	L'analyse financière rétrospective et prospective	FINANCE	3 jours	CNFPT		1	
TECHNIQUE	C	Gestion du stress en situation d'accueil	PISCINE	3 jours	CNFPT		1	
ADMIN	B	La maîtrise de la gestion des agents contractuels	RH	2 jours 1/2	CNFPT		1	
ADMIN-SPORTIVE	B	Le rôle du manager ou de la manageuse pour favoriser le bien-être au travail et prévenir les risques psychosociaux	Assistant de pré- vention-Respon- sable technique	1 j à dis- tance + 2 js présentiels	CNFPT	2		
ANIMATION	C	la photo et la vidéo avec un smartphone pour un usage professionnel	Responsable Communication	2 j. présen- tiels + 0,5j à distance	CNFPT		1	
SPORTIVE		Nouvelles techniques phy- sique et sportives						A définir

Plan de formation 2024-2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 4 sur 7

Délibération N°2 - Comité syndical du 15 octobre 2024

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 5 sur 8

3-FORMATION HYGIENE ET SECURITE

AR Prefecture				Durée (en jours)	Organisme	Nombre d'agents		
Filière	Cat	Intitule formation	Sous domaine			2024	2025	2026
006-250600962-20241015-2_DELIB-DE								
Reçu le 22/10/2024								
Publié le 22/10/2024								
ADMINISTRATION	C	Prévention et Secours Civiques de niveau 1(1)	ACCUEIL		UDSP o6		2	
SPORT ANIMATION	B-C	Prévention et Secours en équipe de niveau 1(2)	MNS – PISCINE		UDSP o6	1	7	
SPORT	B-C	Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de Maître-Nageur Sauveteur (3)	MNS-PISCINE		CREPS		3	
SPORT ANIMATION	B-C	Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1) (4)	PISCINE		UDSP o6	6	6	
TECHNIQUE	C	Entretien et maintenance des équipements sportifs (dont traitement de l'eau) (5)	TECHNIQUE				1	
SORTIVE TECHNIQUE	B	Formation préalable obligatoire Assistant de prévention	Responsable TECHNIQUE	5 jours	CNFPT		1	
SPORTIVE TECHNIQUE	B	Formation continue assistant de prévention	Responsable TECHNIQUE	2js 1/2	CNFPT		1	
ADMIN	B	Le risque du numérique sur la santé au travail	Assistante Prévention-RH	1 jour	CNFPT	1		
ADMIN-TECHNIQUE	C	L'évacuation des locaux et manipulation des extincteurs (6)	PISCINE GYM-NASE	1 jour	UDSP o6		5	
SPORTIVE ANIMATION	B	Aisance aquatique	PISCINE	5 jours	CREPS	6		

(1) **Prévention et Secours Civiques de niveau 1**-Formation permettant d'effectuer les gestes élémentaires de premiers secours pour préserver l'intégrité physique d'une victime en attendant les services spécialisés

(2) **Prévention et Secours en équipe de niveau 1**-Formation des maîtres-nageurs sauveteurs amenés à assurer en équipe et avec un matériel adapté les gestes de secours

(3) **Certificat d'aptitude à l'exercice de la profession de Maître-Nageur Sauveteur** :-Formation attestant que les titulaires d'un diplôme de maître-nageur-sauveteur continuent de présenter des garanties suffisantes en matière de sauvetage aquatique et de sécurité des publics

(4) **Service de Sécurité Incendie et d'Assistance à Personnes (SSIAP 1)** : Formation permettant de prévenir les risques d'incendie et de panique dans les établissements recevant du public

(5) **Entretien et maintenance des équipements sportifs (dont traitement de l'eau)** : Formation permettant de sécuriser les équipements sportifs afin de mettre à disposition des publics les conditions d'accueil conformes

(6) **Formation d'évacuation, d'intrusion de confinement (guide et serre file)** :Formation permettant de connaître les missions, les techniques et les consignes de l'évacuation (chargé de sécurité, chargé d'évacuation, guides files et serres files), reconnaître le signal d'alarme, les cheminements d'évacuation et la conduite à tenir pour évacuer les locaux.

Plan de formation 2024-2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelieres.fr - Site : www.lescampelieres.fr

Page 5 sur 7

Délibération N°2 - Comité syndical du 15 octobre 2024

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières
Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelieres.fr - Site : www.lescampelieres.fr

Page 6 sur 8

4-FORMATION SECURITE DANS L'EMPLOI

Filière	Cat.	Intitulé formation	Sous-domaine	Durée (en jours)	Organisme	Nombre d'agents																																
						2024	2025	2026																														
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse;"> <tr> <td colspan="6" style="text-align: center;">AR Prefecture</td> </tr> <tr> <td style="width: 15%;">Filière</td> <td style="width: 10%;">Cat.</td> <td style="width: 30%;">Intitulé formation</td> <td style="width: 10%;">Sous-domaine</td> <td style="width: 15%;">Durée (en jours)</td> <td style="width: 10%;">Organisme</td> </tr> <tr> <td>008 250606962</td> <td>2024</td> <td>1015-2_DELIB-DE</td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Reçu le</td> <td>22/10/2024</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> <tr> <td>Publié le</td> <td>22/10/2024</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table>						AR Prefecture						Filière	Cat.	Intitulé formation	Sous-domaine	Durée (en jours)	Organisme	008 250606962	2024	1015-2_DELIB-DE				Reçu le	22/10/2024					Publié le	22/10/2024							
AR Prefecture																																						
Filière	Cat.	Intitulé formation	Sous-domaine	Durée (en jours)	Organisme																																	
008 250606962	2024	1015-2_DELIB-DE																																				
Reçu le	22/10/2024																																					
Publié le	22/10/2024																																					
TECHNIQUE	C	L'habilitation électrique BS BE manœuvre (personnels non-électriciens) : formation initiale	Maintenance des bâtiments	2 jours	CNFPT		1																															
TECHNIQUE	C	Préparation habilitation électrique, Recyclage	Maintenance des bâtiments	10h30			1																															
TECHNIQUE	C	Travaux en hauteur	Maintenance des bâtiments	2 jours	CNFPT		1																															

5-FORMATION SANTE PHYSIQUE DES AGENTS

Filière	Cat.	Intitulé formation	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Nombre d'agents		
						2024	2025	2026
TECHNIQUE	C	Utilisation de produits phyto sanitaire	PISCINE GYM-NASE				1	
TECHNIQUE	C	Le traitement et l'hygiène des eaux de piscine	PISCINE GYM-NASE				1	

6-PROJETS DE SERVICE

Filière	Cat.	Intitulé formation	Sous domaine	Durée (en jours)	Organisme	Nombre d'agents		
						2024	2025	2026
ADMINISTRATIVE TECHNIQUE	C	L'accueil des usagers et Les inscriptions en ligne	PISCINE-GYM-NASE-ADMINISTRATION			4		
TECHNIQUE	C	Les techniques de nettoyage mécanisé des locaux	PISCINE-GYM-NASE-ADMINISTRATION				4	

L'accueil des usagers : Formation permettant d'améliorer la qualité de l'accueil des usagers, conformément aux principes de laïcité. Savoir accueillir avec bienveillance les personnes en situation de handicap (obligation dans certains ERP).à destination de tous les agents occupant des fonctions d'accueil.

Inscriptions en ligne : gestion des inscriptions, validations, suivi.

L'entretien des surfaces

Formation permettant de renforcer les compétences techniques d'entretien des locaux, adapter les produits et les outils à la typologie des surfaces et des utilisations (sols sportifs, restauration collective, locaux sanitaires...), informer sur les

Plan de formation 2024 - 2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 6 sur 7

Délibération N°2 - Comité syndical du 15 octobre 2024

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 7 sur 8

règles de sécurité, de bon usage et de stockage des produits d'entretien, sensibiliser au respect de l'environnement, développer une méthodologie d'organisation des tâches afin d'optimiser les interventions conformément à l'objectif de prévention de la santé.

006-250600962-20241015-2 DELIB-DE

Reçu le 22/10/2024

Publié le 22/10/2024

7- EVOLUTION DE CARRIERE

La préparation aux concours et examens professionnels

La valorisation des agents passe par la prise en considération de leurs aspirations en termes d'évolution de carrière avec :

- Un soutien aux agents qui souhaitent passer des concours, des examens, des diplômes.
- Des Formations permettant de les accompagner dans leurs parcours d'évolution professionnelle.

En conclusion

Ce plan sera réactualisé chaque année en fonction des objectifs, des nouveaux personnels, et des nouveaux besoins. Ils seront hiérarchisés selon les priorités définies par les responsables des services et par le directeur en fonction des capacités financières du SMCEC.

Plan de formation 2024, 2026

Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel Les Campelières

Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tél. 04 93 45 68 94 - E-mail : administration@lescampelières.fr - Site : www.lescampelières.fr

Page 7 sur 7

Résultat du vote

Exprimés : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTÉ : à l'unanimité

Transmis au représentant de l'Etat le 22/10/2024

Fait à MOUGINS, le 22/10/2024

LE PRESIDENT
Conseiller Régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L
Richard GALY





Les Campelières
MOUGINS

Délibération N°3

RAPPORT D'ACTIVITES 2023

AR Prefecture

Comité Syndical

Séance du 15 octobre 2024

Culture Loisirs Sports
006-250600962-20241015-3_DELIB-DE
Syndicat Mixte du C.E.C
Révisé le 16/10/2024
« Les Campelières »
MOUGINS

Le 15 octobre 2024 au siège du Syndicat Mixte du C.E.C se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, sous la présidence de **Monsieur Richard GALY**

Etaient présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Madame Fleur Frison ROCHE.

Etaient absent(s) excusé(s) : M. Christophe ULIVIERI représenté par M Richard GALY, M. Didier CARRETERO représenté par Mme Marie Louise MAGGIONI, M. Jacques NESA représenté par Mme Michèle ALMES.

Prenait part à la réunion : M. Philippe CHOTARD, Directeur du SMCEC, Vincent LASSERRE chef de bassin-responsable technique, Isabelle RASETTO responsable RH SMCEC.

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Conformément à l'article L.5211-39 du Code général des collectivités territoriales qui donne obligation de rédiger un rapport sur leur activité, le Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » publie un rapport d'activité annuel.

Ce rapport n'appelle pas de vote de la part du Comité Syndical qui en prend acte.

Syndicat Mixte du Centre Éducatif et Culturel
« Les Campelières »

AR Prefecture

006-250600962-20241015-3_DELIB-DE
Reçu le 22/10/2024
Publié le 22/10/2024

RAPPORT D'ACTIVITÉS 2023



Siège social : 199, Chemin des Campelières - 06250 MOUGINS

Tel : 04 93 45 68 94

Email : contact@lescampelieres.fr

Site : www.lescampelieres.fr



1 - PRÉSENTATION

C'est l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales qui donne obligation aux collectivités de rédiger un rapport d'activités annuel.

- Le Comité Syndical

En 2023, le comité syndical s'est réuni 4 fois.
La composition du Comité Syndical, depuis le 27 juillet 2020, est établie comme suit : 7 membres.

AR. Prefecture

2023 le comité syndical s'est réuni 4 fois.
La composition du Comité Syndical, depuis le 27 juillet 2020, est établie comme suit : 7 membres.
Publié le 22/10/2024

- Représentants la C.A.C.P.L.
Docteur Richard GALY (Président)
Madame Michèle ALMÈS
Monsieur Christophe ULIVIERI
Monsieur Jacques NESA
- Représentants la Ville du Cannet
Madame Marie LOUISE MAGGIONI (Vice-présidente)
Madame Michèle ALMÈS

- Représentants la ville de Mougins
Docteur Richard GALY (Président)
Monsieur Christophe ULIVIERI

- Représentants le Conseil Départemental :
Madame Fleur FRISON ROCHE
Monsieur Didier CARRETERO

*La Communauté d'Agglomération Cannes – Pays de Lérins (C.A.C.P.L.)

Selon le Code Général des Collectivités territoriales, le Comité Syndical fonctionne comme un Conseil Municipal. Les mêmes règles doivent donc lui être appliquées. C'est le cas notamment en ce qui concerne la publicité de ses actes, de ses réunions et du contrôle de l'État. Dans le domaine financier et comptable, le Service de gestion comptable de Cannes fait office de Comptable du Syndicat Mixte.

2 - LE PERSONNEL EN 2023

Concernant le personnel **pour l'année 2023, 18 titulaires et 1 stagiaire, 3 CDI et 22 contractuels** sont répartis sur les 4 filières : administrative, technique, sportive et animation. 13 professeurs assurent un enseignement dans le cadre d'une convention

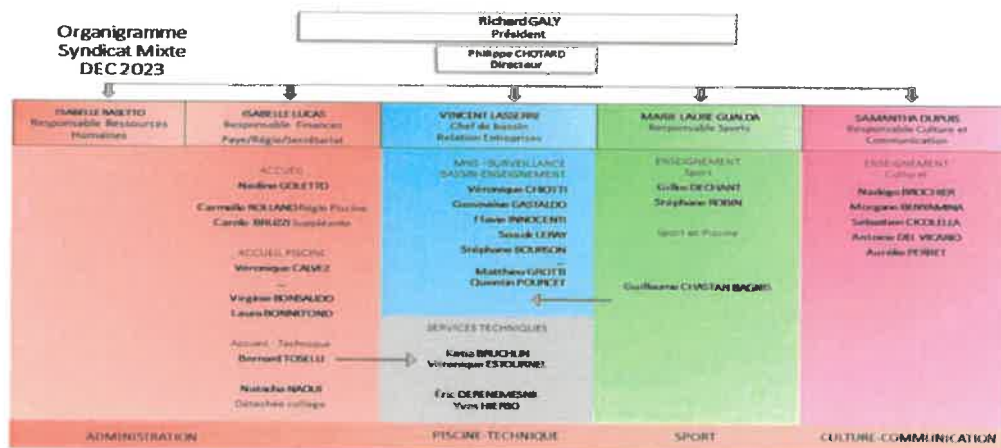
Les contractuels sont embauchés pour une saison, et, donc sur une année civile 2 personnes différentes peuvent avoir une mission identique. Les conséquences sont une augmentation du nombre de contractuels.

Cette année quatre membres du personnel ont été récompensés pour leur travail et assiduité.

Madame Chiotti : médaille d'argent pour 20 ans de services

Madame Rasetto, 30 ans et Madame Loisrel médaille de Vermeille pour 30 ans de services

Madame Estournel : médaille d'Or pour 35 ans de services



Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2023



3 - L'année 2023 : ANALYSE DE LA FREQUENTATION SECTEUR CULTUREL ET SPORT

Malgré le pouvoir d'achat en récession, en 2023, les usagers ont renouvelé leur confiance en s'inscrivant dans les différents secteurs. L'équipement intercommunal du SM CEC avec sa piscine, son gymnase et ses salles annexes, sa salle de musculation, sa salle de musique offre au public une grande diversité d'activités sur un même lieu géographique. Les activités sont reportées par secteur.



- **Le secteur culturel** qui comprend l'ensemble des cours de musique, l'école de danse, l'anglais, le théâtre.
- **Le secteur sport** qui regroupe les activités physiques pour les enfants et les adultes : la musculation, la gym, le yoga, le cirque, le trampoline, la capoeira, le « Corps en mouvement » (avec les cours de danse adultes) et **la piscine** avec son école de natation et ses cours d'aquagym.
- **Les stages** pour les enfants durant les vacances scolaires s'inscrivent dans les différents secteurs : culturel et sportif.

Nbre d'Usagers fréquentant les activités

Secteurs	Activités	2020	2021	2022	2023
		Du 26/11/2019 au 21/10/2020*	Du 26/11/2020 au 21/10/2021*	Du 22/11/2021 au 17/11/2022*	Du 18/11/2022 au 17/11/2023
Culturel	Musique, théâtre, anglais, etc.	225	95	124	152
	Danse et Claquettes	278	237	310	321
	<i>Total</i> Culturel	<i>503</i>	<i>332</i>	<i>434</i>	<i>473</i>
Sportif	Gym, musculation, cirque...etc.	673	553	847	885
	Piscine	618	611	799	817
	<i>Total sport</i>	<i>1291</i>	<i>1164</i>	<i>1646</i>	<i>1 702</i>
Total	Source régie activités	1 794	1 496	2 080	2 175

Les activités sportives

-Le corps en mouvement, la musculation, ainsi que les cours pour les enfants sont en nette progression. C'est en partie le résultat de l'effort de l'équipe sur la politique sportive. Les gymnastiques (gymnastique douce, gymnastique tonique, pilates, Yoga) sont fréquentées par un public assidu et fidèle. Ces cours sont très appréciés et répondent à des demandes très diverses : entretien physique pour certains, renforcement musculaire pour d'autres et surtout, pour beaucoup d'adhérents, un lieu de partage et de convivialité.

Les activités culturelles

L'activité piano reprend sa progression, grâce au remplacement du professeur.

Usagers fréquentant la piscine

Toujours attrayante pour les jeunes comme pour les moins jeunes, la natation reste une activité très appréciée pour tous publics. La très grande majorité des adhérents se réinscrit d'une saison sur l'autre ; une grande proportion de jeunes reste fidèle à l'établissement, depuis l'éveil aquatique. La diversité des activités proposées attire une population familiarisée ou non à l'eau. Elle accueille également des associations, mais aussi les écoles, collèges et accueils de loisirs du Cannet et de Mougins.

En 2023, 15 vélos ont été achetés et des cours d'aquabike sont désormais dispensés en plus de l'aquagym, avec un retour sur investissement très intéressant.

Ecoles et Collèges

<p>MOUGINS</p> <p>-Les écoles = 669 enfants 15 classes de janvier à décembre</p> <p>-Accueils de loisirs = 857 enfants juillet = 548 enfants et août = 309 enfants</p> <p>-Ecole de Rosella Hightower : 142 personnes</p>	<p>LE CANNET</p> <p>-Les écoles = 1 045 enfants 18 classes de janvier à décembre</p> <p>-Accueils de loisirs = 692 enfants juillet = 402 et août = 290 enfants</p>
<p>LES COLLEGES</p> <p>Collège Emile Roux -7 classes : 125 enfants</p> <p>Collège Pierre Bonnard – 5 classes : 125 enfants</p> <p>Collège La Chênaie 5 classes : 125 enfants</p> <p>Collège les Campelières : 7 classes : 175 enfants</p>	

Les entrées « accès public »

Entrées public	TOTAL	
2023	15 554	
2022	15 335	
2021	7235	
2020	9097	
<p>Source : Régie piscine</p>		

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2023

AR Prefecture

006-250600962-20241015-3_DELIB-DE **LES STAGES**

Reçu le 22/10/2024

Publié le 22/10/2024

La diversité des activités et la qualité de l'enseignement attirent de plus en plus d'enfants sur les différents stages proposés durant l'année.



Stage Multi activités :

-23 au 27 octobre : Stage enfants multi activités et danse jeux de ballon, cirque, piscine, capoeira

13 au 17 février : Randonnées, tennis de table, cirque/trampoline, sports collectifs

20 au 24 février : Cirque, jeux ballons, chant, tennis de table, danse afro, zumba

17 au 21 avril : Acro parkour, break, capoeira, cirque, piscine, percussions

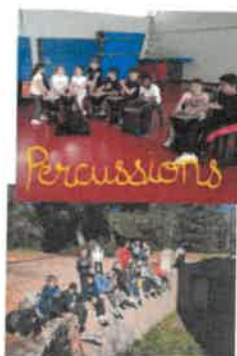
10 au 13 juillet : jeu de ballons, piscine, théâtre, atelier du geste

17 au 21 juillet : Jeux ballons, piscine, théâtre, ateliers du geste, accro branche Grasse, musée d'exposition du monde Cannes

Du 17 au 21 juillet : les métiers du cinéma

Week-end du 3 et 4 juin : stage adultes îles de Lérins avec gym sensorielle, respiration

Ateliers yoga parents/enfants : 4 samedis



L'EVENTEMENTIEL

- 13 Mai : représentations des élèves de musique et théâtre à la Salle Courteline
- 13 Mai : Passage des élèves en danse/jazz à la fête Eden à l'Eco'Parc de Mougins
- 17 juin : représentation de danse avec les élèves sur Scène 55 à Mougins
- 27 juin : représentation des élèves des cours de sports et cirque au gymnase des Campelières

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2023



4. Les Campelières, un espace utile pour les associations

Les différents locaux utilisés par les clubs et associations sont : 13 clubs et associations pour la piscine, 5 associations pour le gymnase et 2 associations pour la salle des Lauriers.

Clubs Piscine	Clubs Gymnase et Salle des Lauriers
-Le Challenger Triathlon - Le Cannet	Gymnase
-L'Association de Plongée ORCA - CACPL	-Le Hand-ball Mougins-Mouans-Sartoux
-Le Club de l'Age d'Or - Mougins	-Le Sport et Loisirs Basket (SLM) - Mougins
-L'association Valentin HAUY - Le Cannet	-PACAM Mougins (Patinage artistique)
-ITEP Mirabel - Cannes la Bocca	-Le C.C.A.B (basket) - Le Cannet
-IME CASTOR - Grasse	-Volero (Volley-ball) - Le Cannet
-SDIS 06-Sapeur Pompiers	Salle des Lauriers
-Comité d'étude et sport sous-marin 06 (handi-sub)	-Bridge Club des Campelières
-Centre hospitalier - Cannes	-La Cie des Sylves (Théâtre)- Le Cannet
-Handi sport - Cannes	
-CCAS - Le Cannet	
-Challenger triathlon- Le Cannet	
-Pôle National Supérieur Danse Rosella Hightower	

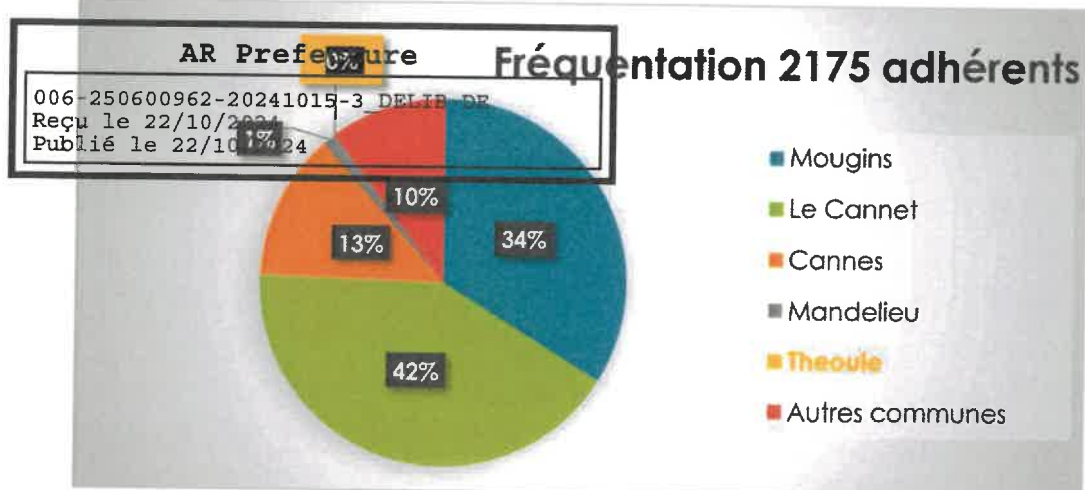
Fréquentation totale en 2023

Entres public et colisations activités	Fréquentation 2020 Du 6/12/2019 au 19/11/2020	Fréquentation 2021 Du 26/11/2020 au 21/10/2021	Fréquentation 2022 Du 26/11/2021 au 21/10/2022	Fréquentation 2023 Du 22/11/2022 au 17/11/2023
Activités	1 794	1 496	2 080	2 175
Piscine « Entrées public »	9 097	7 235	15 535	15 554
Total	10 891	8 731	17 415	17 729

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2023

5 - L'ORIGINE DE LA FREQUENTATION DES ACTIVITES

Répartition par commune



ANALYSE FINANCIERE ET COMPTABLE

Le financement

Le financement du Syndicat Mixte « Les Campelières » est assuré par la participation de ses membres (la CACPL et le Conseil départemental des Alpes-Maritimes) et le produit de ses activités.

PRODUITS DES ACTIVITES EN €	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Culturel	121 071	113 046	71 816	22 177	70 883	75 999
Sportif	129 212	118 386	83 260	29 451	111 404	112 546
Piscine	107 458	103 554	77 705	39 341	100 478	113 846
Sociales	585	618				
Stages			1 830		6 959	16 969
162 Avoirs culturels			-12 238			- 398
434 Avoirs sportifs			-24 696		-1 029	- 1326
Remboursements			-2774			
Billetterie-costumes					5 655	8 892
TOTAUX en €	360 326	335 604	194 903	90 969	294 350	327 324

Les entrées piscine						
PISCINE	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Droits d'entrée	39 948	38 411	19 636	17 575	32 145	34 560
Bonnets	772	734	248	372	668	938
Leçons de natation	57 027	64 302	38 709	30 105	58 728	57 446
Livrets de natation					58	206
Redevance (versement leçons aux syndicat)	6 600	7 271	4 558	4762	7054	6 991

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2023

AR Prefecture

006-250600962-20241015-3 DELIB-DE
 Reçu le 22/10/2024
 Publié le 22/10/2024

La section de fonctionnement

Recettes en €		2018	2019	2020	2021	2022	2023
Cha pitre	Nature et évolution des recettes de fonctionnement						
70	Produits des services du domaine	408 136	386 083	221 511	107 777	331 921	373 444
74	Dotations et participations	1 290 400	1 286 400	1 290 400	1 290 400	1 304 424	1 422 400
75	Autres produits de gestion courante				566	87 455	1 474
77	Produits exceptionnels	1 081	8 932	4 978	150	20 586	383
013	Atténuation des charges	15 525	6 965	472	158	8 326	6 154
	TOTAUX	1 715 142	1 688 382	1 517 364	1 398 485	1 752 712	1 803 855
Pour info	Excédent reporté						: 350 137

Dépenses en €		2018	2019	2020	2021	2022	2023
	Nature et évolution						
011	Charges à caractère général	379 415	408 555	239 658	305 393	462 563	446 319
012	Charges de personnel	1 127 203	1 099 594	1 056 498	1 013 969	1 007 820	1 064 747
65	Charges de gestion courante	36 289	36 260	30 961	33 172	34 875	35 280
042	Ordre de transfert	13 581	10 862	9 882	8 303	8 139	9 988
66	Charges financières	20 342	17 736	15 613	15 375	13 179	10 318
67	Charges exceptionnelles						13 524
68	Dotation aux amortissements et provisions						
	TOTAL DES DEPENSES	1 576 830	1 573 007	1 352 612	1 376 212	1 526 576	1 580 176

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières » Année 2023

La section investissement

AR Prefecture Les dépenses marquantes en 2023

006-250600962-20241015-3_DELIB-DE

Recu le 22/10/2024

Publié le 27/10/2024

- Changement des collecteurs pour filtres de la piscine
- Achat de 15 vélos pour Aqua bike
- Achat de vestiaires multi cases pour la salle de musculation
- coffret de brassage pour mise aux normes des bureaux

	Nature et évolution des dépenses d'investissement	2018	2019	2020	2021	2022	2023
13	Subvention d'investissement						
16	Emprunt et dettes assimilées	80 000	80 000	80 000		80 000	80 000
20	Immobilisations incorporelles						
204	Subventions d'équipement versées						
21	Immobilisations corporelles	5 333	2 659	592	7 905	16 688	43 054
23	Immobilisations en cours	141 096	46 360	75 697	7 745	98 753	46 184
001	déficit						
	Dépenses réelles	226 429	129 019	156 290	15 650	195 441	169 239

	Nature des recettes d'investissement	2018	2019	2020	2021	2022	2023
10	Dotations fonds divers	27 001	27 344	9 550	13 315	6 800	21 560
1068	Exc.de Fonct.capitalisé	77 264	184 804	83 779	132 257		152 687
13	Subventions investissements						
21	Immobilisations corporelles						
16	Emprunts et dettes assimilées				14 337		
28	Amortissements des immobilisations		10 862				
40	Opération ordre de transfert	13 581		9882	8 303	8 139	9 987
021							
	TOTAUX	117 846	223 010	103 212	168 212	14 939	184 234

Les activités du centre culturel et sportif s'adressent à tous les publics.

En 2023, les usagers ont renouvelé leur confiance en s'inscrivant dans les différents secteurs malgré une inflation importante et une baisse du pouvoir d'achat des ménages.

Le Centre Culturel et sportif continue d'attirer enfants et adultes en offrant une accessibilité au sport et à la culture variée et de qualité.

Rapport d'activités du Syndicat Mixte du Centre Educatif et Culturel « Les Campelières ». Année 2023

Le Comité Syndical a pris acte, Fait à MOUGINS, le 22/10/2024

AR Prefecture

006-250600962-20241015-3_DELIB-DE
Reçu le 22/10/2024
Publié le 22/10/2024

Transmis au représentant de l'Etat le 22/10/2024

LE PRESIDENT
Conseiller Régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L
Richard GALY





Délibération N°4

AR Prefecture

ERRATUM RECUEIL TARIFAIRE 2024-2025

CultureLoisirsSports
006 - 250600962 - 20241015-4_DELIB-DE
Syndicat Mixte du C.E.C
« Les Campelières »/2024
MOUGINS

Comité Syndical
Séance du 15 octobre 2024

Le 15 octobre 2024 au siège du Syndicat Mixte du C.E.C se sont réunis les membres du Comité Syndical, régulièrement convoqués, sous la présidence de Monsieur Richard GALY

Etaient présents : M. Richard GALY, Mme Marie-Louise MAGGIONI, Mme Michèle ALMÈS, Madame Fleur Frison ROCHE.

Etaient absent(s) excusé(s) : M. Christophe ULIVIERI représenté par M Richard GALY, M. Didier CARRETERO représenté par Mme Marie Louise MAGGIONI, M. Jacques NESA représenté par Mme Michèle ALMES.

Prenait part à la réunion : M. Philippe CHOTARD, Directeur du SMCEC, Vincent LASSERRE chef de bassin-responsable technique, Isabelle RASETTO responsable RH SMCEC.

CONCERNE

Gestion et promotion des Activités

Gestion du Patrimoine indivis

Monsieur le Président expose :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT),
VU La délibération N°2 en date du 25 juin 2024,
VU l'erreur matérielle dans le recueil tarifaire 2024-2025,

Le Président propose à l'assemblée de modifier le tableau comme suit : **Année** à la place de *trimestre/activité* mentionnée dans la délibération N°2 du 25/06/2024.

REGIE DES ACTIVITES CULTURELLES ET SPORTIVES (habitants de la CACPL) Suite

Libellé de la prestation	Unité tarifaire	Tarif actuel	Nouveau tarif	Unité tarifaire	Tarif actuel	Nouveau tarif
PISCINE - école de natation - primaire-collège - 1 séance par semaine	Trimestre	48 €	52 €	Année	124 €	132 €
PISCINE - école de natation - primaire-collège - 2 séances par semaine	Trimestre	63 €	69 €	Année	163 €	178 €
PISCINE - Aquafitness – école natation adultes -lycéens - 1 séance par semaine	Trimestre	77 €	77 €	Année	199 €	199 €
PISCINE - école natation- adultes-lycéens 2 séances par semaine	Trimestre	115 €	115 €	Année	297 €	297 €
PISCINE - Aqua-training (fitness + bike) la séance	45mn	12 €	12 €			
PISCINE – Aqua Bike -1 séance per semaine- 45 minutes	Trimestre	110 €	110 €			
ADULTE- 1 activité par semaine (hors musique et pass)	Mois	de 10 € à 30 €	30 €			
STAGES (sportifs, culturels,...)	Journée	de 10 € à 30 €	de 10 € à 40 €			
Coopérative fournitures		De 4 € à 50 €	de 4 € à 50 €			

Une réduction de 20% (arrondie à l'euro supérieur) est appliquée sur le tarif trimestriel lors de l'inscription d'un 2ème enfant d'une même famille ou pour un enfant désirant pratiquer une 2ème activité au sein du SMCEC (hors activités musique et chant). La formation musicale se déroule à partir de 8 élèves inscrits.

Il est proposé au Conseil Syndical d'adopter ce tableau.

AR Prefecture

006-250600962-20241015-4_DELIB-DE
Résultat du vote 22/10/2024
Publié le 22/10/2024

Exprimés : 7
Pour : 7
Contre : 0
Abstention : 0
ADOPTÉ : à l'unanimité

Fait à MOUGINS, le 22/10/2024

LE PRESIDENT
Conseiller Régional
Vice-Président de la C.A.C.P.L
Richard GALY

Transmis au représentant de l'Etat le 22/10/2024

